

*Date de dépôt : 27 mai 2008*

## **Rapport**

**de la Commission de l'environnement et de l'agriculture chargée d'étudier la résolution de M<sup>mes</sup> et M. Mathilde Captyn, Michèle Künzler, Sylvia Leuenberger, Antonio Hodgers et Anne Mahrer**  
**Produits agricoles: faire barrage aux légumes cultivés dans des conditions écologiques et sociales désastreuses**

### **Rapport de M. René Stalder**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

La Commission de l'environnement et de l'agriculture s'est réunie les 17 et 31 janvier, les 7 et 28 février 2008 pour traiter de la résolution 544 demandant que le Conseil d'Etat intervienne auprès du Conseil fédéral pour que les denrées alimentaires importées en Suisse soient conformes à des critères éthiques et écologiques de production. Sous la présidence de M. Sébastien Brunny, assisté par M<sup>me</sup> Gainon Claude-Janik, secrétaire adjointe, DT, M. Despont Frédéric, juriste, domaine nature et paysage, DT, et M. Fernandez Francisco, DT.

Les excellents procès-verbaux ont été tenus par M<sup>me</sup> Martinuzzi Caroline.

#### **1. Audition de M. Streickeisen**

Il explique s'être rendu en Andalousie. Il précise avoir été mandaté par le forum civique européen afin de tirer des conclusions et de formuler des propositions. Il indique que la surface agricole à Genève équivaut à environ 12 000 hectares. El Ejido en Andalousie représente trois fois Genève en ce qui concerne la surface en serre et représente le premier centre légumier en Europe. El Ejido produit 2,5 à 3 millions de tonnes de légumes par saison qui sont exportés vers les pays du Nord dont la Suisse. Un millier de camions routiers quittent chaque jour la région pour approvisionner le nord de l'Europe en engendrant une grave pollution.

M. Strickeisen précise que pour pouvoir produire des légumes sous serre, il faut un sol, une terre (celle de El Ejido est très pauvre), de la main-d'œuvre (la moitié des ouvriers travaillant à El Ejido viennent du Maroc et sont clandestins. Ils sont exploités, sous-payés et mal logés. Il s'agit d'un réel esclavagisme), et de l'eau (l'eau à El Ejido ne vient pas du ciel car il n'y a pas de pluie. L'eau est pompée dans les nappes phréatiques, toujours plus bas. Actuellement, l'eau de mer est désalinisée car les nappes phréatiques sont sèches). Ainsi, il déclare que ce qui peut apparaître comme un miracle économique au niveau local est, en fait, une véritable catastrophe aussi bien sociale qu'écologique. De plus, ce modèle n'est pas durable économiquement. Selon lui, cette région est destinée à devenir un désert. Rien ne change et rien n'évolue. Les conditions de travail restent inchangées et il en est de même pour l'exportation. Il précise que la part de légumes destinée à la Suisse représente seulement 1 ou 2%.

Il souligne ainsi que cette R 544 est la bienvenue.

Dans d'autres cantons romands, des objets semblables ont déjà été déposés. La Suisse ne peut pas interdire l'importation de ces légumes mais elle pourrait faire en sorte d'arriver à un étiquetage permettant au consommateur de connaître la provenance des produits. Les facteurs sociaux et environnementaux doivent être pris en compte. Il souligne qu'indépendamment de l'information et de l'éducation des jeunes, la possibilité d'agir se situe au niveau de la législation. L'étiquetage devrait être imposé mais il ne suffira pas. Il faudra aller plus loin. Il faudrait modifier toute la structure des organisations internationales et les facteurs écologiques et sociaux devraient être introduits.

Une initiative populaire sera la démarche la plus rapide, elle sera prochainement lancée pour introduire la souveraineté alimentaire. L'application des règles du libre-échange est une catastrophe pour la société. Il faut revenir à d'autres règles. Un retour en arrière est nécessaire pour réintroduire une certaine protection.

## **2. Audition de M. Nicolas Fellay, directeur de l'Union maraîchère suisse**

M. Fellay explique que les légumes appartiennent à la gamme des produits ultrafrais. En effet, ce sont des produits récoltés à maturité et qui se vendent dans les heures qui suivent. La production en Suisse est d'environ 8000 hectares. Il s'agit d'un secteur très dynamique pour lequel il y a des fournisseurs directs. Ce secteur dépend de conditions-cadres multiples. Ces produits sont vendus bruts. De ce fait, la qualité externe joue un rôle très

important. La culture exige beaucoup de main-d'œuvre et est très intensive, ce qui nécessite une très bonne organisation d'entreprise.

M. Fellay explique que la culture maraîchère est dépourvue d'aide directe sauf en ce qui concerne les asperges vertes. Il déclare être fortement concerné par la politique agricole. Il précise que les conditions-cadres en Suisse sont très différentes de celles des collègues européens. La résolution porte sur un aspect social mais aussi environnemental. La production agricole a subi une importante évolution depuis 1990. Les produits phyto ont également beaucoup évolué. En ce qui concerne les légumes suisses, les conditions-cadres sont très variables. Outre les standards courants, l'entrée en vigueur des standards privés fait que peu de points ne sont aujourd'hui pas couverts par la législation. Cependant, la situation est loin d'être homogène dans l'Union européenne. Il est nécessaire de prendre en compte la qualité alimentaire générale.

M. Fellay indique que la crise est due à des accords de libre-échange. Parmi eux, celui conclu avec le Maroc qui fait directement concurrence à la Suisse. Le coût de la main-d'œuvre en Suisse a été examiné par l'université de Saint-Gall. Les chiffres sont édifiants. En Suisse, un collaborateur fixe touche environ 30,90 F l'heure alors que dans les autres pays, le salaire s'élève à 15,80 F l'heure. En ce qui concerne les saisonniers, en Suisse, ils touchent environ 20,30 F l'heure alors que, ailleurs, ils ne reçoivent que 10,24 F l'heure.

M. Fellay souligne qu'il ne faut pas uniquement se focaliser sur les conditions de travail. Il y a aussi l'hygiène dans les entreprises à prendre en considération. Il précise que les contrôles sont sérieux en Suisse. De même, un organe de contrôle procède également au contrôle des standards utilisés. En ce qui concerne la situation en Espagne, il explique qu'elle a évolué depuis 3 ou 4 ans. Certes, il n'y a pas de changement radical mais l'évolution se fait. El Ejido se présente désormais comme une région qui respecte les standards. Concernant la durabilité, il est important de mettre les priorités sur trois éléments essentiels : le paysage, l'eau et le sol. Il faut réfléchir à la prise en compte des ressources naturelles.

### **3. Audition de M. François Erard, directeur d'AgriGenève**

M. Erard déclare qu'il est scandaleux que ces produits arrivent dans les pays riches. Il s'agit d'une scandaleuse hypocrisie. De ce fait, il indique soutenir cette résolution. La Suisse est championne du monde en termes de production et elle applique des normes très strictes. El Ejido représente un désastre social et une catastrophe environnementale. Dès qu'il s'agit

d'importer des produits, on ne se soucie plus de rien, ce qui est inadmissible. La seule chose à laquelle veille la Confédération est de garantir la santé des consommateurs. Pour le reste, on se voile la face.

M. Erard indique que la norme EurepGAP a été mise en place par les distributeurs dans le but de garantir la sécurité alimentaire. La situation est très compliquée au niveau suisse. Or, nulle part ne sont évoquées la masse salariale et les conditions de travail. Il existe un paravent qui permet de cacher les inégalités.

Un commissaire demande ce qu'il faut penser du cassis de Dijon (règle de libre-échange de l'UE qui dit que, si un produit est autorisé légalement dans son pays d'origine, il devrait l'être automatiquement dans tous les pays de l'UE ou ayant signé des accords).

M. Erard déclare s'être opposé à ce principe, car il s'agit d'un système qui ne fonctionne que dans un sens. Il n'y a pas de réciprocité. Cela est donc inacceptable si c'est à sens unique. Tout ce discours amène une certaine standardisation des produits. Il est important de bien mettre en œuvre les moyens permettant de favoriser la consommation des produits locaux et de garantir les bonnes normes de production. Il faut mettre l'accent sur la promotion et sur l'information. Sensibiliser le consommateur représente la seule porte de sortie. Il faut mettre en valeur la qualité du produit et donner des explications aux consommateurs.

Il confirme que cette résolution est une bonne voie. Il propose d'introduire l'action des cantons romands en Suisse alémanique.

#### **4. Audition de M<sup>me</sup> Anne-Marie Gisler, juriste et responsable du développement durable, Société coopérative Migros Genève**

M<sup>me</sup> Gisler explique s'occuper du développement durable pour Migros Genève. Zurich sert de plate-forme d'approvisionnement. Cette résolution ne la laisse certainement pas indifférente même si elle contient quelques informations qui sont passées de date. La situation dans le sud de l'Espagne a, par exemple, beaucoup évolué. L'Allemagne, grand importateur, a boycotté certains produits en provenance d'Espagne, ce qui a fait réagir. A la suite de plusieurs scandales, la Migros et la Coop ont progressivement mis en place un nouveau standard, le « BSCI », qui a trait aux valeurs sociales. Le volet écologique y est très surveillé et le grignotage du paysage n'est plus en extension. Elle précise que le taux de pesticide des produits suisses est à peu près équivalent aux produits importés. Il n'y a donc pas une si grande différence.

M<sup>me</sup> Gisler indique qu'il existe quatre plateformes réparties par produits pour la Migros. Ces quatre plate-formes servent d'acheteurs sur le marché indigène et sur le marché international. Il appartient ainsi à la plateforme de nouer les contacts et de fixer les conditions. EuropGAP est un standard international auquel sont raliés les producteurs et les distributeurs. Les normes évoluent en fonction de la législation. De ce fait, la traçabilité s'effectue à la plate-forme et non pas à Migros Genève. Elle est donc garantie. Mais cela n'empêche pas les problèmes. Les standards de production ainsi que les cahiers des charges sont régulièrement vérifiés. En ce qui concerne les produits régionaux, ils sont, dans la mesure du possible, mis en avant. Le chiffre d'affaire des fruits et légumes était de 118 millions de F en 2007 dont 17% pour les produits « Terre avenir ». Le consommateur est de plus en plus à la recherche de ces produits.

Elle indique que la première invite est souhaitable mais difficile à mettre en pratique. Les produits disparaissent déjà sous une masse d'informations et il est difficile de rendre l'information parlante. La seconde invite est plus facile à mettre en œuvre et est la plus juste puisqu'elle met tout le monde à la même enseigne.

Le conseiller d'Etat en charge du Département du territoire demande que le service de l'agriculture prenne contact et se renseigne sur la situation dans les cantons de Vaud, Berne, Fribourg, Jura et Neuchâtel. Il est important de savoir si cet objet a été voté dans ces cantons, car le même texte a été déposé dans tous les parlements. Le succès de l'opération dépend du fait que tout le monde dise la même chose.

## **5. Audition de M<sup>me</sup> Valentina Hemmeler Maiga, Uniterre**

Le président accueille M<sup>me</sup> Hemmeler Maiga, permanente syndicale d'Uniterre, avant de lui céder la parole.

M<sup>me</sup> Hemmeler Maiga explique qu'Uniterre est un syndicat agricole regroupant 2000 membres et prônant la souveraineté alimentaire dans l'agriculture. La souveraineté alimentaire ne peut se doter d'aucun dumping quel qu'il soit et doit fournir les informations nécessaires aux consommateurs. Elle fait remarquer que sur les étals de la Migros, les seules étiquettes lisibles sont celles indiquant « Action » sur les produits importés.

M<sup>me</sup> Hemmeler Maiga précise qu'Uniterre s'engage, à travers une plate-forme regroupant aussi bien les paysans que les ouvriers agricoles, les consommateurs et quelques partis politiques. Cette plate-forme a été créée à la suite du scandale d'El Ejido. Elle a pour volonté de mettre en place un contrat de type national et de permettre au monde agricole d'être soumis à la

loi du travail et de fournir un revenu correct aux employés agricoles. Elle rappelle que, à l'époque, l'élévation d'une taxe sur les produits importés avait été demandée. Or, elle avait été refusée. Plusieurs parlementaires avaient alors réagi. A ce jour, plusieurs motions et initiatives ont été déposées et certains objets ont été acceptés. M<sup>me</sup> Hemmeler Maiga invite la commission à adopter cette résolution. Uniterre est en faveur des échanges commerciaux mais pas à n'importe quel prix. Il faut agir rapidement au niveau du marché. Une clause de sauvegarde est également envisageable.

Une députée demande si la situation s'améliore à El Ejido, et qu'en était-il en Afrique du Nord ?

M<sup>me</sup> Hemmeler Maiga indique ne pas pouvoir donner de réponse aujourd'hui sur la situation au Maroc et à El Ejido. Elle invite la commission à assister à la conférence donnée le 3 mars sur cet aspect. Les nouvelles seront alors fraîches. Personnellement, elle ne pense pas que la situation s'améliore. Il existe une situation de concurrence extrême et les conditions des ouvriers ne semblent pas meilleures. Il s'agit d'une problématique générale de l'économie actuelle puisque l'on cherche toujours à produire au coût le plus bas. Les stratégies adoptées ne sont valables qu'à court terme. En ce qui concerne les normes EurepGAP, elle déclare ne pas beaucoup y croire. Elles mettent beaucoup d'entraves et les personnes se plaignent d'une charge administrative énorme. De plus, les contrôles ne sont pas forcément très réguliers. Ces normes demandent des investissements importants de la part des producteurs.

Concernant la seconde invite, elle explique qu'Uniterre a la volonté d'avoir la possibilité de choisir la politique agricole qui convient le mieux. Il existe des clauses de sauvegarde lorsqu'un produit peut être menacé. Il est possible de se protéger au niveau de la frontière alors pourquoi ne pas appliquer aussi ces clauses de sauvegarde.

Un autre député demande ce qu'il advient de la crédibilité des contrôles et de leur efficacité.

M<sup>me</sup> Hemmeler Maiga indique que, lorsqu'on étudie les normes DSCI, il est difficile d'y entrer, car il faut 40 heures de travail. En Espagne, les heures de travail et les salaires sont incomparables avec la Suisse. Il serait nécessaire de demander de véritables contrôles. C'est sur ce point que réside principalement le problème.

Un autre député poursuit et demande quels sont les interlocuteurs d'Uniterre en Espagne et demande si Uniterre bouge. De plus, les accords bilatéraux devraient être l'occasion de négocier, d'exiger une réciprocité et de demander une clause sociale.

M<sup>me</sup> Hemmeler Maiga répond qu'Uniterre défend tous les types d'exploitants. En Espagne, il existe plusieurs types d'organisations dont une grande. Elle indique qu'un travail a été mené par rapport à une proposition du Conseil fédéral. Si des accords sont signés, il faut agir en cas de violation des droits du travail et en cas de mesures environnementales non respectées. Elle déclare avoir reçu un rapport de Médecins sans frontières qui dénonce la mort de plusieurs Polonais assassinés dans des productions en Italie. Les conditions sanitaires y sont, en outre, déplorables. Si une action est menée, elle doit être liée à un travail de fond. Elle ajoute qu'il n'est pas exclu qu'Uniterre se lance dans une action à l'avenir. Cependant, Uniterre n'est pas toujours là pour récolter les procès et aller seul de l'avant pour que les lauriers soient attribués à d'autres associations.

## Conclusion

Suite à cette dernière audition, un amendement est demandé à savoir le remplacement du mot : « légumes » par **denrées alimentaires**.

Le président met alors aux voix l'amendement du titre à savoir le remplacement de « légumes » par « **denrées alimentaires** ». Ce vote est accepté :

**Oui :** 11 (3 S ; 1 Ve ; 1 PDC ; 2 R ; 2 L ; 1 UDC ; 1 MCG)  
**Non :** –  
**Abstention :** 1 (1 R)

Le président lit alors les invites les unes après les autres.

Le président met aux voix les trois invites les unes après les autres et elles sont toutes trois acceptées à l'unanimité :

**Oui :** 12 (3 S ; 1 Ve ; 1 PDC ; 3 R ; 2 L ; 1 UDC ; 1 MCG)  
**Non :** –  
**Abstention :** –

La résolution 544 ainsi amendée est donc acceptée à l'unanimité.

## Résolution (544)

### **Produits agricoles: faire barrage aux denrées alimentaires cultivées dans des conditions écologiques et sociales désastreuses**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève

considérant le droit du travail en Suisse, les exigences demandées à notre agriculture locale et la loi sur le développement durable,

invite le Conseil d'Etat à intervenir auprès du Conseil fédéral pour que :

- toutes les denrées importées en Suisse présentent une déclaration concernant les conditions sociales dans lesquelles elles ont été produites et la durabilité de leur production ;
- les denrées alimentaires produites dans des conditions sociales qui sont en contradiction flagrante avec les standards de notre pays et les standards internationaux en matière de conditions de travail et d'environnement soient interdites d'importation en Suisse ;
- le Conseil fédéral s'engage dans les négociations avec l'OMC et l'UE pour que soient instaurées des conditions de travail justes et mises en place des méthodes de production durables pour tous les produits importés en Suisse.